

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

dans la région de la Capitale-Nationale

**PLAN D'ACTION 2009-2012
DE LA TABLE DE CONCERTATION
EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

CRÉ Conférence
régionale
des élus
de la Capitale-Nationale



MOT DE LA PRÉSIDENTE



C'est avec fierté que nous vous présentons le plan d'action 2009-2012 de la Table de concertation en développement social de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale. Faisant l'objet d'un large consensus, ce plan d'action est le fruit d'un travail de concertation significatif dans lequel ont été impliqués l'ensemble de nos partenaires.

Le mandat révisé de la Table témoigne de notre volonté d'exercer un leadership mobilisateur. Le mode de fonctionnement que nous avons adopté favorise par ailleurs une véritable appropriation des enjeux de la région au regard du développement social et instaure une dynamique de collaboration pour l'atteinte des objectifs inscrits au plan d'action.

Nous reconnaissons d'emblée que notre ambition représente un défi de taille. Cependant, la complicité déjà acquise avec nos partenaires, jumelée à leur détermination de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité, permettent de croire à une action concertée dont les retombées sur la vitalité et le développement durable des communautés seront significatives.



Céline Trudel

DÉFINITION ET VALEURS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il a pour fin la satisfaction des besoins humains et le respect des droits et des libertés des personnes.

Le développement social prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services en comptant sur des communautés dynamiques et solidaires. Il favorise la participation des femmes et des hommes à la vie citoyenne, dont celle des personnes immigrantes, des jeunes et des aînés.

Un certain nombre de principes s'imposent d'emblée pour orienter le développement social : la primauté de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'interdépendance des personnes et des communautés, la solidarité, l'équité, la reconnaissance de la diversité ainsi que l'ouverture sur les autres et sur le monde.

Le développement social et le développement économique sont en interaction constante, agissant respectivement l'un sur l'autre. Le développement social s'inscrit donc dans une vision intégrée du développement global et il est indissociable du véritable développement. Le niveau d'éducation, les réseaux de solidarité, des communautés soutenantes et des personnes ayant une bonne estime d'elles-mêmes sont des conditions aussi essentielles au développement économique que l'existence d'infrastructures matérielles.

PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPITALE-NATIONALE 2006-2011 ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social fait partie intégrante du plan quinquennal de la région. Son titre en dit d'ailleurs déjà beaucoup : *L'innovation au cœur du développement humain*. En introduction de ce plan, on peut lire que « le développement social précède souvent le développement économique ».¹

La vision dégagée dans le plan est la suivante :

« La région s'inscrit d'emblée dans une perspective globale du développement qui reconnaît l'interdépendance et les interactions constantes entre toutes les facettes du développement. Si le développement économique s'impose pour créer la richesse et en permettre la redistribution, il ne peut à lui seul assurer des conditions de vie et un environnement viable, ni permettre l'atteinte d'une bonne qualité de vie pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Le développement social est indissociable d'une économie moderne et compétitive.

La région réitère sa volonté d'assurer son plein développement et privilégie la recherche de l'innovation pour mieux relever les défis qui l'interpellent. L'innovation permet non seulement de diversifier et d'adapter l'économie aux nouveaux besoins et à la conjoncture internationale, mais elle permet aussi l'expression culturelle et l'affirmation des spécificités des individus et des appartenances locales et régionales. Au plan social, elle favorise la recherche de moyens permettant la lutte contre les inégalités qui touchent différemment les divers groupes de la population et contribue à renforcer la cohésion sociale. »

Afin de faire de la région de la Capitale-Nationale une région innovatrice en mesure d'assumer les défis qu'elle rencontre, deux axes de développement ont été retenus, soit soutenir le développement des individus et des communautés et assurer la vitalité et la prospérité de l'économie régionale.

¹ Plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011, *L'innovation au cœur du développement humain*, p. 9

MANDAT, RÔLES, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA TABLE DE CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

En raison du mandat de concertation des partenaires régionaux que lui a formellement confié le gouvernement du Québec, la Conférence régionale des élus (CRÉ) soutient plusieurs tables de concertation. Celles-ci sont des regroupements volontaires de personnes provenant de différents groupes, corporations et organismes intéressés à planifier, organiser et réaliser des actions favorisant le développement de la région de la Capitale-Nationale dans un secteur ou pour une clientèle donnés. En plus de rédiger un plan d'action et de voir à sa réalisation, elles peuvent être appelées à donner des avis à la CRÉ, de même qu'à conseiller cette dernière dans l'élaboration de son plan quinquennal de développement.

Implantée en juin 2005, la Table de concertation en développement social (TDS) se veut l'endroit privilégié pour partager de l'information, mettre en œuvre des projets concertés et mobiliser les principaux acteurs reliés au développement social.

Mandat

La Table a essentiellement pour mandat d'assurer un leadership en développement social dans la région de la Capitale-Nationale.

Rôles

Pour ce faire, elle assure les rôles suivants :

- promouvoir le développement social auprès des leaders, des décideurs et de la population en général;
- sensibiliser les décideurs et autres intervenants aux problématiques locales et régionales en matière de développement social;
- mobiliser les partenaires en vue de stimuler la prise en charge des interventions locales et régionales;
- initier et soutenir des interventions en développement social.

Composition

Afin d'assumer ses rôles, la Table se doit d'être multisectorielle. Elle regroupe donc des représentants des secteurs suivants :

- | | | |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| ■ municipal (3) | ■ habitation (3) | ■ emploi (2) |
| ■ développement local (2) | ■ immigration | ■ milieu syndical |
| ■ développement régional | ■ économie sociale | ■ loisir |
| ■ communautaire (2) | ■ pauvreté | ■ jeunes |
| ■ éducation | ■ sécurité alimentaire | ■ femmes |
| ■ santé et services sociaux (2) | ■ itinérance | ■ aînés |
| ■ famille (2) | ■ saines habitudes de vie | ■ personnes handicapées |
| ■ enfance (2) | ■ milieu des affaires (2) | |

Les membres de la TDS, qui ont tous une expertise dans un secteur particulier du développement social, sont appelés à jouer un rôle important dans la réalisation d'actions concertées et ont la responsabilité d'agir comme agent multiplicateur auprès du secteur qu'ils représentent, soit en informant, en sensibilisant ou en conscientisant les autres acteurs de la région.

Fonctionnement

Pour concrétiser son plan d'action et dynamiser son fonctionnement, la TDS s'appuie sur le travail de trois comités :

■ Comité portant sur l'approche territoriale intégrée

Ce comité a la responsabilité de susciter des réflexions autour de l'approche territoriale intégrée et de favoriser le déploiement d'initiatives par la mise en place ou la consolidation de structures de concertation et de mobilisation dans les communautés les plus vulnérables. Il a aussi le mandat d'accompagner et de soutenir ces initiatives locales.

■ Comité portant sur la conciliation travail-famille

Ce comité a la responsabilité d'élaborer un plan d'action régional favorisant l'implantation de mesures concrètes de conciliation travail-famille au sein des entreprises. La tension qui grandit entre les responsabilités familiales et professionnelles entraîne des conséquences dont tout le monde paie le prix, autant les employeurs (roulement de personnel, absentéisme, etc.) que les employés et leur famille (stress, insatisfaction, effet sur la santé, etc.). De plus, à partir des attentes et besoins identifiés par les différents partenaires de la région, le comité devra concevoir un plan d'action régional plus général sur la conciliation travail-famille-études.

■ Comité d'appropriation des enjeux régionaux

Ce comité a le mandat d'organiser des activités où sont présentés et débattus des enjeux régionaux à caractère social (exemples : l'habitation, l'accès aux loisirs, la sécurité, l'itinérance, etc.). Des recommandations ou des initiatives peuvent voir le jour à la suite de la présentation de ces débats.

De plus, afin d'arrimer entre elles les différentes actions en développement social menées par la CRÉ, le conseil d'administration a confié à la Table le mandat de créer un comité de travail dont le rôle est de réfléchir et de mettre en place des mécanismes de coordination de ses différentes actions (lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, condition féminine, immigration, économie sociale, persévérance et réussite scolaires et cheminement en science et en technologie, aînés, transport collectif, développement culturel).



PLAN D'ACTION DE LA TABLE DE CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Table de concertation en développement social souhaite assumer un leadership accru dans la région au niveau du développement social. Grâce au présent plan d'action, les membres seront en mesure de développer une vision commune en vue de dégager des priorités d'intervention.

Le plan d'action propose trois types d'intervention :

- la circulation de l'information;
- l'analyse et la mise en œuvre d'actions concertées;
- le soutien des interventions régionales.

La circulation de l'information

OBJECTIF

Faire connaître les interventions de la région en développement social auprès des décideurs, des acteurs sociaux et de la population en général

Positionner la TDS comme leader en regard des différents enjeux régionaux

ACTION

Présenter le plan d'action et les activités de la TDS aux administrateurs et administratrices de la CRÉ de la Capitale-Nationale

Rédiger des articles décrivant les principales interventions de la TDS et/ou des acteurs de la région et les diffuser dans diverses publications (Revue Développement social, Concert'Action Express, etc.)

Diffuser le bilan des activités de la TDS auprès des différents partenaires

Définir un plan de communication pour assurer la visibilité de la TDS et faire connaître ses prises de position

Organiser régulièrement des rencontres avec le premier ministre

L'analyse et la mise en œuvre d'actions concertées

OBJECTIF

S'approprier les différents enjeux, thèmes et problématiques liés au développement social régional

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Doter la région d'une stratégie de conciliation travail-famille

ACTION

Réaliser la mise à jour du Portrait en développement social

Soutenir des interventions locales et régionales

Réaliser des activités d'appropriation (présentation, atelier, panel,...) sur différentes thématiques

Outiller les membres

Soutenir le déploiement de l'approche territoriale intégrée et s'assurer que le financement augmente selon le nombre de démarches qui seront mises en place

Se positionner par rapport au deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Soutenir des interventions locales et régionales

Élaborer un plan d'action régional sur la conciliation travail-famille-études

Concevoir un plan d'action régional favorisant l'implantation de mesures concrètes de conciliation travail-famille au sein des entreprises de la région

Le soutien des interventions régionales

OBJECTIF

Informers les membres de la TDS et de la CRÉ sur les actions et enjeux régionaux en développement social

Favoriser la cohérence entre les actions portées par les différentes tables de la CRÉ

ACTION

Participer au processus de suivi du Plan quinquennal de développement de la région

Émettre des avis aux élus sur les enjeux régionaux en développement social

Initier une réflexion entre les différentes tables et/ou ententes de la CRÉ en lien avec le développement social

Organiser des événements inter-tables



418 529-8475
www.crecn.qc.ca